

LA

QUESTION ARMÉNIENNE

Toutes les fois que l'attention de l'Europe se porte sur la question arménienne, il se produit dans la presse diplomatique un double courant d'opinion. Certains publicistes, pleins d'indulgence pour la Porte, estiment que le sort des Arméniens est en définitive très supportable ; d'autres soutiennent que les plénipotentiaires réunis en 1878 pour préserver la paix de l'Orient ont commis la plus criante des injustices en s'intéressant aussi peu à la situation de ces chrétiens d'Asie.

Sans obéir aux impulsions d'un sentimentalisme qui n'a rien à voir avec la politique, sans prendre au tragique les dépêches véritablement navrantes de certains journaux, sans écouter d'autre voix que celle du bon sens et de l'équité, il est permis, selon nous, de se demander pourquoi l'Europe fait si bon marché des revendications arméniennes, alors qu'elle a reconnu la légitimité des plaintes formulées par les Bulgares, les Serbes et les Roumains.

Certes, c'en est fait à jamais de l'indépendance de l'Arménie, car la reconstitution d'un État arménien est aussi manifestement impossible que le serait celle de la Pologne. Mais il y a encore une nationalité arménienne, comme il y a une nationalité polonaise. Sur ce territoire, libre jadis de toute domination étrangère et que se sont partagé la Turquie, la Perse et la Russie, des hommes vivent qui n'ont oublié ni leur langue, ni leurs croyances, ni leurs coutumes, ni leurs traditions historiques. Ils ne songent plus à revendiquer leur souveraineté déçue, et ils sont même tout prêts à accepter la situation que leur a faite la perte de leur indépendance ; ils veulent seulement, en échange de leur soumission, être traités comme des sujets, comme des hommes, non comme des esclaves.

I

L'histoire de l'Arménie est peu connue. L'orientaliste Saint-Martin a bien tenté d'en retracer les grandes lignes, mais toute la partie de son résumé consacrée aux origines n'est qu'un tissu de légendes qui ne résistent pas à la critique. Saint-Martin n'a pu que puiser ses renseignements dans les auteurs nationaux, lesquels ont ignoré les événements dont leur pays fut primitivement le théâtre : ni le déchiffrement des inscriptions cunéiformes ni les recherches linguistiques n'étaient suffisamment avancés pour lui permettre de suppléer aux erreurs et aux lacunes de la tradition.

Les Arméniens appartiennent à la grande famille indo-européenne. Descendus postérieurement aux Indous et aux Éraniens de ce plateau de Pamir, d'où sont venues toutes les races vraiment supérieures de l'ancien monde, ils rencontrèrent, vers la région moyenne du Tigre et de l'Euphrate, des tribus sémitiques venues du Sud, et, dans la région de l'Ararat et du lac de Van, des peuplades dont les Géorgiens et les Kurdes sont sans doute les représentants actuels. Ces peuplades étant belliqueuses et farouches, la période d'établissement des Arméno-Aryens du côté de l'Ararat fut longue, sanglante, tandis que les Sémites se laissèrent plus facilement subjugués (1).

Lorsque la fusion des tribus vaincues et des tribus conquérantes eut amené la fusion des traditions des deux races, on vit se former en grand nombre des États indépendants, car le morcellement du territoire a toujours entraîné la division de la souveraineté. Nous touchons là à l'une des causes essentielles de la faiblesse de l'État arménien qui, placé sur la route des invasions d'Asie en Europe, ne pouvait résister aux envahisseurs que par l'union intime des *Nakhararq* (2). Dès le début de la période historique, les conséquences des rivalités locales se font sentir. Les petits royaumes indigènes ne savent pas se liquer, et, à la suite de guerres terribles, décimés par ces exécutions raffinées où excellaient les monarques ninivites, ils reconnaissent la suzeraineté de l'Assyrie, puis celle des Akhéménides.

Dans la suite, l'Arménie recouvra à deux reprises son indépendance. Après la fondation de l'empire parthe, une dynastie de sang arsacide (3) lutta glorieusement, sinon avec bonheur, contre les armées

(1) Les Arméniens s'appellent dans leur langue *Haïq* (au singulier *Haï*) et leur pays *Haïasdan*, ou demeure des Haïq. Le mot *Arménie* (de l'hébreu *Aram*) n'a pas prévalu, par suite de la prédominance de l'élément arien sur le sémite.

(2) Satrapes, seigneurs.

(3) Les *Arschagouniq*, ou Arsacides d'Arménie, régnèrent de 150 avant Jésus-Christ à 428 de notre ère.

grecques et romaines, et, sous son administration, le royaume parvint à un certain degré de puissance. Malheureusement, les dissensions religieuses (1) s'ajoutant aux dissensions politiques, l'Arménie tomba, partie sous la domination des Byzantins, partie sous la domination des Sassanides. Il est curieux de noter que la chute des Arsacides coïncidait avec l'épanouissement de la littérature nationale, avec la production de ces grandes œuvres historiques qui attachent si puissamment à son passé l'Arménien moderne. Les Sassanides prétendirent convertir de force leurs nouveaux sujets au mazdéisme : leurs persécutions aboutirent à un soulèvement général et aux scènes de barbarie dont le fanatisme est coutumier. Ainsi décimée, l'Arménie tomba, sans même essayer de résister, aux mains des Arabes, mais le Khalifat, en raison de circonstances qu'il n'y a pas lieu de rappeler ici, favorisa en 885 l'avènement de la dynastie nationale des *Pakradouniq* (Bagratides), renversée seulement au milieu du XI^e siècle. Cette fois, les Byzantins devinrent les maîtres de presque tout le pays.

Il est vrai qu'ils ne le gardèrent pas. Seldjoukides, Mogols, Ottomans, dévastèrent tour à tour l'Arménie, dont les provinces orientales furent annexées par le Shah au XVII^e siècle. Bientôt, un autre concurrent entra en scène : le jour où la Russie commença à se mesurer avec la Turquie, il était aisé de prévoir que les Arméniens allaient avoir un nouveau maître, et l'avenir confirma, en effet, cette prévision.

II

Les Arméniens de la Perse sont les moins nombreux; on n'en compte guère que 40 000 tant à Tauris qu'à Ispahan. Cela vient de ce que, depuis 1828, ils se sont établis en grand nombre dans la Transcaucasie russe.

La situation des Arméniens russes est certainement préférable à celle de leurs congénères ottomans. L'administration du Czar ne saurait être comparée à la domination brutale des pachas, et d'ailleurs la politique moscovite a un grand intérêt à être bienveillante, paternelle, si elle veut acquérir sur les Arméniens tout l'ascendant moral qui justifierait une occupation éventuelle. Cet ascendant, elle l'exerce déjà par l'intermédiaire du catholicos d'Etchmiadzin, nommé par le Czar sur la présentation du synode (2).

Au contraire, la situation des Arméniens turcs est absolument intolérable. On objecte à cela que certains d'entre eux sont parvenus à de très hauts emplois dans l'armée, l'administration ou la diplo-

(1) L'Arménie se convertit au christianisme pendant le IV^e siècle.

(2) En 1885, Alexandre III n'a nommé aucun de deux candidats présentés par le synode, mais un prélat de son choix. Le catholicos n'est plus, à proprement parler, qu'un dignitaire russe.

matie ; mais de ce qu'un Alsacien rallié sans arrière-pensée puisse obtenir une fonction éminente à Berlin, il ne s'ensuit pas nécessairement que tous les Alsaciens doivent être considérés comme satisfaits de l'administration allemande. D'ailleurs, quand on parle des « atrocités » arméniennes, il n'est point question des Arméniens de Constantinople, mais de ceux qui vivent en Asie, au milieu d'une population musulmane plus nombreuse, sous des valis et des mutessarifis qui ne répriment point les brigandages des Kourdes et même quelquefois les favorisent. Ni la charte de Gulhané (1839), ni le hattihumayoun de 1856 n'ont été appliqués aux provinces supérieures de l'Asie ottomane. La Porte a bien ratifié le 17 mars 1863 la constitution intérieure que s'étaient donnée le 24 mai 1860 les Arméniens de Constantinople ; le patriarche porte bien aux pieds du sultan les doléances de l'assemblée générale qui l'a élu, mais le régime de tolérance sous lequel on vit à Péra n'a rien de commun avec celui dont on se plaint à Erzeroum ou à Bayazid.

La Russie ne manqua pas d'intervenir en 1878 en faveur des Arméniens de Turquie, la conférence de Constantinople ayant déjà reconnu l'utilité d'une gendarmerie chrétienne dans les localités habitées par eux. Par le traité préliminaire de San-Stefano, la Porte s'engagea à réaliser sans retard les améliorations nécessitées par les brigandages des Circassiens et des Kourdes, et les troupes russes auraient conservé leurs positions en Asie jusqu'à ce que le sultan se fût exécuté. Le congrès de Berlin maintint la première de ces clauses, mais supprima la seconde. Dans l'intervalle, le cabinet de Saint-James avait signé la convention de Chypre, aux termes de laquelle la Porte promettait, non plus aux puissances, mais à l'Angleterre seule, les réformes ayant trait à la protection des sujets chrétiens de toute communion. Ainsi, la Grande-Bretagne se substituait à la Russie dans le règlement des affaires arméniennes (1).

Le gouvernement de la reine s'est-il conformé à ses engagements ? Pas le moins du monde. Les années passent, les Kourdes et les Circassiens continuent leurs déprédations, les fonctionnaires turcs leurs exactions, et la Porte se contente de réitérer son désir de bien faire chaque fois qu'une « atrocité » kourde vient rappeler aux chancelleries l'article 61 du traité de Berlin. Lord Salisbury, interpellé le 28 juin dernier par lord Carnarvon sur la recrudescence des persécutions et des exactions exercées contre les chrétiens d'Arménie, a reconnu que la Porte avait pris des engagements envers l'Angleterre et les autres puissances, mais que l'Angleterre n'était point responsable de

(1) L'article 61 du traité de Berlin porte que la Turquie donnera périodiquement connaissance des mesures prises en Arménie aux puissances signataires, qui en surveilleront l'occupation. Cette stipulation, comme beaucoup d'autres, est restée lettre morte.

leur accomplissement; il ajouta que, si l'on pouvait blâmer le sultan de ne pas employer des mesures énergiques de répression, il fallait se rappeler « que la Turquie est faible et pauvre ».

La question arménienne était ainsi enterrée une fois de plus, lorsque le *Daily News* la ressuscita en publiant le récit d'actes d'une brutalité odieuse commis par le chef kourde Moussa-Bey, et que des renseignements complémentaires, fournis par M. Gladstone, parurent confirmer. Le *Daily News*, en conséquence, enjoignait au gouvernement d'agir, sous peine de fournir à la Russie une occasion très plausible d'intervention.

Lord Salisbury s'est décidé à une démarche auprès de la Porte, et on assure que le cabinet italien a donné à son ambassadeur à Constantinople des instructions analogues à celles du ministre britannique. Le « Premier » a-t-il obéi à un sentiment de commisération fort explicable? A-t-il voulu tenir un engagement vieux de plus de dix ans? A-t-il reculé devant le spectre d'une occupation russe? S'est-il souvenu de ce qu'a coûté à lord Beaconsfield la célèbre campagne des « atrocités » bulgares?

Aucune de ces raisons, dont une seule serait pourtant suffisante, ne nous paraît être la bonne; mais si l'on songe que lord Salisbury et M. Crispi se sont mis d'accord pour garantir l'équilibre dans la Méditerranée, menacé par la France, comme chacun sait, on pourrait peut-être hasarder cette hypothèse que, sous couleur de protéger les Arméniens, les deux hommes d'État ont simplement voulu exercer sur le sultan une pression dont le résultat serait de déterminer l'entrée d'Abd-ul-Hamid dans l'alliance « méditerranéenne », et plus tard dans la « Ligue de la Paix ».

Maxime PETIT.